

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 26/11/2024	Objet : Assemblée générale du réseau CARP

Préhistoire et art rupestre : Germinal Peiro reconduit pour quatre ans à la tête du réseau européen CARP

L'assemblée générale de l'association CARP (Chemins de l'Art Rupestre et de la Préhistoire), qui regroupe plus de 160 sites d'art rupestre en Europe accueillant plus de 4 millions de visiteurs par an, s'est déroulée samedi 23 novembre à Tarascon-sur-Ariège, en Ariège, sous la présidence de Germinal Peiro, qui a été reconduit à son poste pour une nouvelle mandature de quatre ans (2025-2028).

Principal réseau de tourisme archéologique du continent européen, labélisé Itinéraire culturel par le Conseil de l'Europe, le réseau CARP compte aujourd'hui 48 membres adhérents, plus de 160 destinations archéologiques et d'art rupestre issues de neuf pays (Arménie, Azerbaïdjan, Finlande, France, Géorgie, Italie, Norvège, Portugal, Espagne).

Le réseau international CARP permet aux différents sites adhérents de partager leur expérience et de mutualiser des moyens pour construire des projets collectivement. Un travail qui va être poursuivi au cours du nouveau mandat de Germinal Peiro, qui entend bien renforcer le réseau en intégrant de nouveaux membres, et l'inscrire dans une démarche d'innovation. « Servir ce patrimoine commun qui nous unit et construire ensemble un récit commun », tel est le défi pour l'ensemble des partenaires.

En préambule de l'assemblée générale, un séminaire consacré aux enjeux de la coopération en matière d'art pariétal s'est déroulé vendredi 22 novembre, sous l'autorité commune de Christine Tequi, présidente du Département de l'Ariège et Germinal Peiro, président du Département de la Dordogne et de l'Association CARP.

70 personnes (Français, Espagnols, Finlandais, Croates, Portugais, etc.) ont participé à ce séminaire dont l'objectif était de réfléchir aux enjeux d'une coopération en réseau sur la thématique de l'art pariétal à travers des problématiques telles que : quelle visibilité pour leurs territoires ? Quelles valeurs ajoutées ?

Le séminaire s'est conclu par une cérémonie de remise de labels de certification CARP attribués aux différents sites membres du réseau CARP :

- La grotte de la vache d'Alliat (Ariège),
- Le parc de la Préhistoire de Tarascon sur Ariège (Ariège)
- La grotte de Niaux (Ariège)
- La grotte de Bédeilhac (Ariège),
- Le musée Forum de l'Aurignacien de la Communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges (Haute-Garonne),
- La grotte de Chauvet de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche)

Ce label de qualité élaboré par le Conseil de l'Europe certifie ainsi une destination culturelle de haute qualité.

Les sites certifiés se sont donc engagés à respecter un certain nombre de critères en matière notamment d'accès et de services de base, de visibilité et d'activités offertes aux visiteurs, d'espaces d'exposition et de contenus, etc.

Délivré à la suite d'une évaluation opérationnelle et fonctionnelle des sites rupestres ouverts au public, ce label reconnaît la qualité et l'excellence des sites d'art rupestre labellisés. Il permet ainsi d'identifier l'existence de sites d'art rupestre très hétérogènes sur le continent européen, d'en faciliter la visibilité et d'offrir un produit touristique culturel de qualité.